

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 7**



**Engagement n° 7 (demandé par la Régie)**

Fournir la valeur en mégawatt (sic) de la prévision pour les fins de planification des approvisionnements qui a été établie une fois le facteur de correction appliquée, donc la valeur qui a été envoyée pour les années 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 versus le réel.

**Réponse à l'engagement n° 7 :**

1 Le tableau E-7 présente l'information demandée.

TABLEAU E-7 :  
COMPARAISON DES MW PLANIFIÉS<sup>1</sup> ET RÉELS

	Hiver 2015-2016	Hiver 2016-2017	Hiver 2017-2018
Planifiés	30	130	260
Réels	25	183	287
Écart	-5	53	27

2 Le Distributeur souligne que l'écart entre les MW soumis par les participants<sup>2</sup> et  
3 les résultats réels est plus important pour les nouveaux adhérents. En effet, il est  
4 plus facile de prévoir l'effacement réel des clients déjà inscrits, celui-ci étant  
5 généralement similaire à celui des années antérieures. Conséquemment, compte  
6 tenu du taux de renouvellement très élevé de participation des clients, l'écart  
7 relatif entre les effacements planifiés et réels devrait poursuivre sa décroissance  
8 avec l'augmentation de la participation au Programme.

<sup>1</sup> Volume utilisé aux fins de la planification des approvisionnements.

<sup>2</sup> Ajustés pour tenir compte de la coïncidence du profil de demande de puissance du client avec les périodes de pointe du Distributeur. À ce sujet, voir la réponse à la question 1.1. de la demande de renseignements n° 3 de la Régie à la pièce HQD-2, document 1.2 (B-0038).